

Orford

BULLETIN ÉLECTRONIQUE – MAI 2024

MUNICIPALITÉ DU CANTON D'ORFORD
2530, chemin du Parc, Orford (Québec) J1X 8R8
Tél. : 819 843-3111 / Sans frais : 450 532-3272
canton.orford.qc.ca
facebook.com/MunicipaliteOrford





NOUVELLES





PROJET INTÉGRÉ MIXTE DANS LE CŒUR VILLAGEOIS - PPCMOI

Le 2 avril 2024, la Municipalité d'Orford a enclenché la procédure d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour le projet intégré mixte prévu près de l'intersection des chemins du Parc et Alfred-DesRochers dans le cœur villageois. Ce projet prévoit la construction de :

- Trois (3) bâtiments résidentiels de deux (2) étages, comprenant chacun dix (10) unités de logement et d'une hauteur inférieure à 10 mètres;
- Trois (3) bâtiments commerciaux dont certains d'entre eux sont destinés à recevoir une épicerie et une pharmacie.



Consultation publique

Une assemblée de consultation publique portant sur la décision municipale se tiendra en présentiel le lundi 13 mai 2024 à 19 h au Manoir des Sables situé au 90, avenue des Jardins. Au cours de cette rencontre, il vous sera possible d'obtenir des informations sur le projet, la décision municipale ainsi que les prochaines étapes de la procédure d'autorisation. Il sera également possible de poser vos questions à la Municipalité portant sur l'objet de la rencontre.

La Municipalité tiendra également une période de consultation publique du 3 au 13 mai 2024 durant laquelle toute personne intéressée pourra soumettre, par écrit, ses commentaires et ses questions à communications@canton.orford.qc.ca.

PROJET INTÉGRÉ MIXTE DANS LE CŒUR VILLAGEOIS - PPCMOI (SUITE)

Principales modifications au projet

Plusieurs modifications importantes ont été apportées au projet depuis la version présentée à la population à la fin de l'année 2022. Les principales modifications apportées au projet se résument comme suit :

- Immeubles résidentiels de dix (10) unités plutôt que quinze (15) unités;
- Immeubles résidentiels de deux (2) étages au lieu de trois (3) étages;
- Immeubles résidentiels réduits à environ 9 mètres de hauteur au lieu de 12 mètres;
- Épicerie plus près de l'emprise du chemin du Parc faisant en sorte que l'aire de manutention (déchargement) est plus éloignée par rapport aux propriétés résidentielles voisines;
- Image architecturale davantage développée pour les bâtiments du projet;
- Retrait de l'accès véhiculaire initialement planifié à partir de l'avenue des Jardins;
- Retrait des stationnements souterrains sous les bâtiments résidentiels.

Décision municipale

Cette décision de la Municipalité s'appuie notamment sur :

- Les objectifs du plan d'urbanisme de la Municipalité. Le cœur villageois constitue le principal pôle commercial, de services publics et institutionnels à Orford. Il est important de favoriser une mixité de certains usages dans le cœur villageois pour y créer un milieu de vie dynamique;
- La vision de développement du territoire repose sur les principes du développement durable. Cela se traduit entre autres par :
 - La réduction des déplacements en véhicule par l'implantation de services de proximité;
 - La limitation de l'étalement urbain;
 - L'utilisation des services publics existants (ex. : réseaux d'aqueduc et d'égout déjà construits et rues existantes);
- L'étude sur le positionnement commercial réalisée en 2019 a estimé les besoins commerciaux d'ici 2031. Des recommandations ont été présentées à la Municipalité, notamment au niveau de la pertinence de créer un petit pôle de commerces de services de proximité, et ce, à l'endroit visé par le projet;
- L'offre en matière de logements locatifs de longue durée est actuellement déficiente sur le territoire. Les unités résidentielles prévues dans le projet sont destinées à des fins locatives de longue durée (ex. : baux d'un an);
- Les préoccupations exprimées par la population. Il est notamment question des objectifs d'intégration et de l'image architecturale du projet.

Comment obtenir des informations

Si vous êtes intéressé par le projet et que vous vous sentez interpellé par celui-ci et la décision municipale, nous vous encourageons à prendre un moment pour consulter les documents liés au projet et à la procédure d'approbation sur le [site Internet de la Municipalité](#) et à visionner la [capsule vidéo](#) qui résume les principales étapes d'approbation référendaire pour les personnes habiles à voter des zones concernées.



ÉVITONS LE GASPILLAGE DE NOTRE EAU POTABLE

Saison estivale rime avec beau temps, activités et entretien extérieur. La Municipalité d'Orford profite donc de cette période pour vous sensibiliser à la façon dont vous utilisez l'eau, particulièrement celle provenant du réseau d'aqueduc, pour le nettoyage extérieur. Lorsque vous utilisez l'eau potable, pensez à rationner vos opérations pour éviter le gaspillage. Vous contribuerez ainsi à réduire les dépenses reliées à la production d'eau potable.

Voici quelques astuces afin de limiter le gaspillage de l'eau :

- Utilisez un baril récupérateur d'eau de pluie pour l'arrosage des plantes et le lavage de la voiture;
- Redirigez les gouttières vers vos plates-bandes, vos haies ou la pelouse;
- Employez un seau d'eau pour laver la voiture au lieu de prendre un boyau à tout moment;
- Prenez un balai plutôt que le boyau d'arrosage pour nettoyer votre entrée de cour.

N'oubliez pas que la Municipalité possède un règlement sur la consommation d'eau potable du réseau municipal. Pour le consulter, [cliquez ici \(pages 67 à 69\)](#).

REPLISSAGE D'UNE PISCINE CREUSÉE OU HORS-TERRE



La Municipalité tient à rappeler aux orferoises et aux orferois que le remplissage d'une piscine creusée ou hors-terre avec l'eau provenant de l'aqueduc municipal est **interdit** sauf :

- Au printemps, lors du rétablissement du niveau d'eau, qui ne doit pas se situer à plus de 6 pouces du bas de l'écumoire;
- Durant l'été, lors d'un lavage à contre-courant.

Dans tous les autres cas, le remplissage d'une piscine creusée ou hors-terre s'effectue par camion-citerne aux frais du propriétaire.



ORGANISER UN BBQ EN TOUTE SÉCURITÉ : QUELQUES RÈGLES À RESPECTER

La période estivale arrivée, quoi de mieux qu'une cuisson sur le BBQ! Le barbecue au propane ou au gaz naturel est un appareil sécuritaire, mais l'appareil et son combustible comportent des risques de blessures, d'explosion et d'incendie s'il n'est pas installé, utilisé et entretenu correctement. Pour être utilisé de façon sécuritaire, votre barbecue doit être :

- À l'extérieur, dans un endroit bien aéré, afin d'éviter toute intoxication au monoxyde de carbone;
- Installé sur une surface solide et stable, loin de toute circulation ou aire de jeu;
- À une distance de dégagement sécuritaire de tout objet ou matière combustible (murs, portes, arbres, etc.);
- Bien raccordé à sa bonbonne.

Quoi faire si le barbecue prend feu :

- Fermer le robinet de la bonbonne, si possible;
- Fermer le couvercle pour étouffer le feu;
- Composer le 9-1-1;
- Ne pas tenter d'éteindre le feu avec de l'eau. Utiliser un extincteur portatif approprié, comme celui à poudre de type ABC.

Quoi faire si la bonbonne prend feu :

Si le feu se situe à la sortie du robinet de la bonbonne, s'éloigner rapidement et composer le 9-1-1. Ne pas tenter d'éteindre le feu.

[Pour plus de détails, cliquez ici!](#)



SERVICES



ACCÈS PUBLIC AUX LACS

Afin de garantir un accès simple à certains plans d'eau à Orford, la Municipalité est heureuse d'annoncer que les clés pour les accès publics aux lacs sont disponibles dès maintenant à la mairie.

Comment obtenir votre clé?

Pour accéder aux lacs publics du territoire d'Orford, une clé est indispensable pour votre embarcation, à l'exception des petites embarcations de type kayak, assurant ainsi la tranquillité des lieux. Pour l'obtenir, il suffit de vous rendre à la mairie, située au 2530, chemin du Parc, pendant les heures d'ouverture.

Un dépôt de 50 \$ vous sera demandé, comptant ou par chèque, entièrement remboursable lors du retour de la clé. Ce dépôt vise à garantir le bon usage des accès aux lacs. Les résidents de la Municipalité bénéficient de l'accès sans frais supplémentaires, conformément aux règlements en vigueur. En revanche, les non-résidents devront s'acquitter d'une tarification annuelle de 100 \$ en plus du dépôt.

Période d'ouverture des accès publics aux lacs

La barrière et le service des descentes à bateau au lac des Monts et au lac Brompton sont accessibles à compter du 26 avril 2024 jusqu'au 15 novembre 2024.

Ensemble, préservons et apprécions la splendeur de nos lacs publics!

STATION DE LAVAGE D'EMBARCATIONS



Afin de promouvoir les efforts en matière de lutte contre les espèces aquatiques envahissantes (EAE), la Municipalité rend accessible gratuitement une station de lavage d'embarcation. Que ce soit une embarcation avec moteur ou une planche à pagaie, toute embarcation qui est transportée d'un plan d'eau à un autre est susceptible de transporter une EAE et devrait être nettoyée avant d'être mise à l'eau.

Adresse : parc de l'Érablière, sur le chemin de la Sucrierie.

Période d'ouverture : ouvert du 26 avril 2024 jusqu'à la mi-octobre 2024, suivant les heures d'ouvertures du parc de l'Érablière.

La Municipalité d'Orford tient à remercier à l'avance toutes les personnes qui l'utiliseront et suivront les consignes de prévention afin que nous puissions tous profiter de lacs en santé.



ABATTAGE D'ARBRES

Vous prévoyez abattre un arbre? Assurez-vous d'avoir obtenu au préalable une autorisation de la Municipalité d'Orford. Toute coupe d'arbre effectuée sur le territoire d'Orford doit d'abord être approuvée par un inspecteur, même si l'arbre est mort, malade ou dangereux. Afin d'accélérer le traitement de votre demande, transmettez la localisation exacte de l'arbre ou des arbres à abattre ainsi qu'une photo de l'arbre illustrant adéquatement le motif de l'abattage (arbre mort, signes de maladie, source de danger, etc.) à permis@canton.orford.qc.ca.

Pour en savoir plus, [nous vous invitons à consulter notre fiche explicative en cliquant ici](#).



CULTURE, LOISIRS ET ÉVÉNEMENTS



RETOUR SUR LA FÊTE DE L'ENGAGEMENT CITOYEN

Le 18 avril 2024 s'est tenue la Fête de l'engagement citoyen au bistro d'Orford Musique.

Cette rencontre a été une occasion privilégiée de rendre hommage et de saluer l'extraordinaire travail des orferoises et orferois qui contribuent activement à la qualité de vie de notre communauté et à sa vie démocratique. Notons que cette année, le Prix du mérite communautaire a été décerné à M^{me} Dominique Tremblay pour son engagement au sein de « Mont Livres ».

Merci à tous les bénévoles d'avoir participé à cette fête conviviale propice aux échanges et aux discussions.

Votre présence nous a fait chaud au cœur!





RETOUR SUR LE JOUR DE LA TERRE

Le Jour de la Terre organisé par la Municipalité et Orford 3.0 s'est tenu le samedi 20 avril 2024 au parc de la Rivière-aux-Cerises. À cette occasion, dix-neuf (19) kiosques tenus par des organismes, entreprises et particuliers étaient présents pour partager leur connaissance et leur amour de l'environnement.

Les quelques 250 visiteurs ont été en mesure d'élargir leurs connaissances en matière de transition socioécologique, de compostage, de protection des habitats, de mobilité durable, des espèces aquatiques envahissantes, de gaspillage alimentaire et autres sujets tout aussi intéressants, le tout en participant à des jeux interactifs. Une corvée de nettoyage a été organisée pour l'occasion et un dessin collectif fut réalisé. Un immense merci aux bénévoles présents lors de cette journée!

La Municipalité espère vous revoir en grand nombre pour l'édition 2025 du Jour de la Terre!



INAUGURATION DU PARC LE MONTAGNAIS



La Municipalité d'Orford invite la population à assister nombreux à l'inauguration des nouvelles installations du parc le Montagnais, situé au 4392, rue Dubé, le 17 mai 2024 à 15 h. À cette occasion, M^{me} Marie Boivin, mairesse de la Municipalité d'Orford, ainsi que le conseil municipal seront sur place.

Le parc le Montagnais a fait l'objet d'une métamorphose majeure dans la dernière année avec la mise à niveau du terrain de baseball et l'aménagement des terrains de pickleball et de pétanque. Venez découvrir avec nous ce nouvel espace sportif tant attendu!

Au programme : coupure officielle de ruban, hot dogs, bouchées, rafraîchissements, jeu gonflable, animation et parties de pickleball et de pétanque pour tous les niveaux.

Pssst! Nous profiterons également de l'activité pour faire la distribution gratuite d'arbres aux citoyens, une initiative pour contribuer à la préservation de notre environnement.

DISTRIBUTION GRATUITE D'ARBRES



La Municipalité participe au programme de distribution d'arbres offert par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts et piloté par l'Association forestière du Sud du Québec (AFSQ). À cet effet, Orford tiendra sa populaire distribution d'arbres le 17 mai 2024, de 15 h à 18 h, au parc le Montagnais situé au 4392, rue Dubé à Orford.

Cette distribution gratuite est accessible uniquement aux citoyens de la Municipalité d'Orford. Il y aura environ trois cent (300) arbres à distribuer, dont du bouleau jaune, de l'érable à sucre, de l'épinette blanche et des pins rouges. Les essences d'arbres peuvent toutefois varier sans préavis. Premier arrivé, premier servi!

IMPORTANT

Maximum de trois (3) arbres par propriété.

Une preuve de résidence sera exigée.

Apportez vos sacs ou contenants pour mettre vos arbres. Les plants sont à racines nues ou en motte.

ÉCHANGE DE VIVACES ET ATELIER

La Municipalité d'Orford tiendra, pour une troisième année consécutive, son événement d'échange de vivaces! Le 25 mai 2024, de 10 h à 12 h, apportez vos vivaces au parc de la Rivière-aux-Cerises d'Orford située au 2304, chemin du Parc, sous le chapiteau. Arrivez dès 10 h avec vos végétaux en main pour en profiter au maximum. Vous repartirez peut-être avec de belles trouvailles. C'est l'occasion idéale de diversifier vos aménagements, et ce, gracieusement.

Profitez du printemps pour diviser vos plans devenus trop gros et venez discuter et échanger avec d'autres jardiniers amateurs. Nouveauté cette année : dès 11 h, notre horticultrice, M^{me} Corinne Ducharme-Thibert, et M^{me} Anne Denis, membre du comité d'embellissement, animeront un atelier sur l'art de créer avec les annuelles. Apprenez-en plus sur les différents contenants à utiliser, à choisir le bon terreau et surtout à agencer les couleurs et textures à merveille. Votre prix d'entrée : le don d'une plante!

Vos plantes pour l'échange doivent être en santé et avoir : un pot avec de la terre, des racines et une identification claire. Vous pouvez également amener des semences, des boutures et des plantes d'intérieur.

**VENDREDIS
MUSICAUX
D'ORFORD**

PARC DE LA RIVIÈRE-AUX-CERISES

LES
VENDREDIS
DU 21 JUIN AU
16 AOÛT 2024
À 17 H 30

Orford
Naturellement

VENDREDIS MUSICAUX D'ORFORD

Cet été, c'est le retour des traditionnels Vendredis musicaux d'Orford. En plus des six (6) concerts offerts par Orford Musique dans le parc de la Rivière-aux-Cerises, la Municipalité offrira gracieusement aux orferoises et orferois trois (3) prestations musicales pour prolonger les concerts en plein air lors de la période estivale 2024.

Vous n'avez qu'à apporter votre chaise et le tour est joué! Aucune réservation nécessaire. En cas de pluie, l'événement se tiendra sous le chapiteau au parc de la Rivière-aux-Cerises.

Pour consulter la programmation complète, [cliquez ici](#).



OFFO – FESTIVAL INTERNATIONAL DU CONTE DE MEMPHRÉMAGOG

OFFO c'est 40 artistes, dont 20 de la région de l'Estrie, 20 de la relève et 4 de la Belgique et des États-Unis.

OFFO c'est 25 spectacles sur 12 jours, dont la majorité sont gratuits, pour tous les âges et tous les goûts sur 15 lieux à Orford, Magog, Stanstead, Eastman et Sherbrooke.

OFFO c'est des apéros contés festifs dans des commerces locaux, des balades contées le long d'une rivière, un spectacle bilingue sur la frontière, des spectacles en milieu scolaire, une expérience contée au bord de la plage, une soirée jeu de rôle en direct, une formation sur l'art de raconter des anecdotes, un spectacle pour célébrer les artistes du conte de la région, une soirée spéciale sur la Belgique, un site de festival animé au coeur du village d'Orford, une grande veillée de contes pour adultes, un spectacle de musique festive, un concours sportif de menteries, et plus encore!

Programmation complète et détaillée du festival via cacomence.org

OFFO ne serait pas possible sans les 30 entreprises et organisations partenaires qui soutiennent le festival.

OFFO, en plus de revenir avec ses événements signatures, se développe en ajoutant à sa programmation quelques représentations bilingues reflétant la diversité de sa communauté. Une soirée spéciale mettant la Belgique à l'honneur fait aussi partie de la programmation variée. Cette dernière initiative est présentée dans le cadre d'un partenariat Belgique-Québec développé grâce au corridor d'accélération de la MRC Memphrémagog qui favorise les échanges et le transfert des connaissances entre la région de Memphrémagog et la Wallonie- Bruxelles. En ce sens, OFFO est un projet culturel régional, bilingue, international, dans, par et pour la région de l'Estrie.

Événement Facebook du festival : <https://fb.me/e/3AwVPFDrs>



CALENDRIER MAI ET JUIN 2024

1^{er} mai 2024 | Municipalité d'Orford
LES ABRIS TEMPORAIRES DOIVENT ÊTRE DÉINSTALLÉS

Tous les samedis du 4 mai au 2 novembre 2024 inclusivement | Garage municipal
ÉCOCENTRE OUVERT DE 8 H 30 À 16 H

6 mai au 20 septembre 2024
PÉRIODE DE MESURAGE DES FOSSES SEPTIQUES

6 mai 2024 | Mairie d'Orford
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

10 mai 2024 | Municipalité d'Orford
DEUXIÈME VERSEMENT POUR LES TAXES MUNICIPALES

13 mai 2024 | Manoir des sables
ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE PPCMOI

17 mai 2024 | Parc le Montagnais
INAUGURATION DU PARC LE MONTAGNAIS ET DISTRIBUTION GRATUITE D'ARBRES

20 mai 2024
BUREAUX DE LA MAIRIE FERMÉS (JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES)

25 mai 2024 | Parc de la Rivière-aux-Cerises
ÉCHANGE DE VIVACES

3 juin 2024 | Mairie d'Orford
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

5 au 18 juin 2024
OFFO -FESTIVAL INTERNATIONAL DU CONTE DE MEMPHRÉMAGOG

24 juin 2024
BUREAUX DE LA MAIRIE FERMÉS (FÊTE NATIONALE)

21 et 28 juin, 5-12-19-26 juillet et 2-9-16 août 2024 | Parc de la Rivière-aux-Cerises
CONCERTS EXTÉRIEURS AVEC ORFORD MUSIQUE
